



RAPPORT D'ACTIVITE 2009

Siège social : 54, rue Lamartine – 75009 PARIS
Association déclarée (J.O. 08/03/2007)
www.uneoptiondeplus.org

Sommaire

1. L'équipe.....	5
2. Le relais.....	7
2.1. Les critères.....	7
2.2. Nombre et répartition	9
2.3. Les modalités	10
3. Les retombées du travail effectué.....	11
4. Les blocages	16
4.1. L'absence d'équipe stable en Equateur.....	16
4.2. Le relais de certaines associations sur le site a parfois été effectué sans que les conditions de relais ne soient toutes réunies.	16
4.3. Absence d'actualité et de relations régulières avec les associations .	17
4.4. Diffusion confidentielle et limitée du site.	17
4.5. Lacune en ce qui concerne la politique de communication	17
4.6. L'absence de financement ne permet pas de rendre l'activité de l'association plus régulière	18
4.7. De même, l'envoi de matériels en Equateur, via des organisations françaises ou étrangères autres, risque de s'avérer compliqué, du fait des taxes importantes à verser lors de l'import vers l'Equateur.....	18
5. Les étapes de développement prévues	19
5.1. Nombre d'associations relayées	19
5.2. Développement des équipes en France	19
5.3. Développement des partenariats	19
5.4. Développement dans d'autres pays.....	20
6. La Fondation de droit équatorien « Una Opcion Mas ».....	20
7. Les réflexions en cours	21
7.1. L'effectivité du relais des besoins humains	21
7.2. L'effectivité du relais des besoins matériels et financiers : la création d'un fonds de dotation.....	22
7.3. La communication	23
7.4. L'ouverture de l'adhésion	24
8. Les comptes 2009	24
9. Le budget 2010.....	24



Introduction

A l'issue d'une réunion en date du 24 novembre 2009, l'assemblée générale de « Une Option de Plus » a adopté à l'unanimité la modification de l'article 2 de ses statuts, relatif à son objet social, lequel est désormais le suivant :

« L'association a pour objet de :

- *relayer, via internet ou tout autre support, les actions, les projets et les besoins humains, financiers et matériels d'initiatives publiques et/ou privées équatoriennes, dans les milieux de l'éducation, de la santé, de la promotion socio-économique et de l'environnement;*
- *contribuer à la structuration de ces actions et projets et à leur pérennisation via la transmission de méthodes et moyens matériels, pédagogiques et technologiques ;*
- *mettre en réseau ces actions et projets entre elles et avec d'autres actions et projets similaires notamment en France;*
- *apporter son concours à l'amélioration des conditions d'accès à l'éducation et à la santé des populations équatoriennes, en particulier les populations repérées comme « à risque » ;*
- *plus largement, réaliser ou contribuer à la réalisation de l'objet sus-défini dans l'ensemble des pays hispanophones d'Amérique du Sud.*

Dans ce cadre, l'association pourra :

- *collaborer avec toute fondation, organisation non gouvernementale, association locale, nationale ou internationale, ou avec toute institution publique, ayant les mêmes buts ;*
- *participer à toutes actions ou manifestations tant sur le plan national qu'international ;*
- *éditer toutes publications, ouvrages ou documents ;*
- *réaliser ou participer à toutes études, enquêtes ou groupes de travail ;*
- *émettre des contributions, avis ou recommandations ;*
- *organiser toutes réunions ou manifestations. »*



L'action de l'association a également été précisée et correspond désormais à des objectifs précis :

- Créer des liens avec des associations, fondations ou initiatives, locales ou internationales, œuvrant en Equateur dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la promotion socio-économique, dont le budget total ou pour l'action relayée ne dépasse pas 150.000 USD (le dollar américain est la monnaie locale équatorienne) et dont les objectifs et les modalités de fonctionnement sont conformes aux principes de la Charte Externe de « Une Option de Plus » ;
- Proposer à ces associations un relais de leur existence, de leurs besoins et de leur actualité sur le site dédié de « Une Option de Plus », www.uneoptiondeplus.org / www.unaopcionmas.org ;
- Analyser avec précision le fonctionnement de chaque association, fondation ou initiative relayée, ainsi que ses besoins et émettre, le cas échéant, des suggestions sur l'opportunité, la structuration et les modalités de leur action, dans le cadre d'un dialogue permanent et d'un échange respectueux de la diversité de pensée et de la multi-culturalité ;
- Diffuser, de manière aussi large que possible, les besoins exprimés et formulés par les associations, fondations ou initiatives d'Equateur, notamment via Internet, et générer des liens avec des institutions privées ou publiques équatoriennes ou d'autres pays, en vue de répondre, de manière efficace, auxdits besoins ;
- Mettre en place des liens et, à terme, un réseau entre les associations, fondations et initiatives œuvrant dans le même domaine précis.

L'année 2009 a été une année de pérennisation de l'action de « Une Option de Plus », grâce au travail d'analyse et de stabilisation effectué par les équipes sur place.

Si le travail de détection des associations en Equateur a connu un ralentissement, du fait principalement de la diminution des effectifs sur place (une chargée de mission pendant les neuf premiers mois de



l'année), l'accent a été mis sur le renforcement des liens avec les associations déjà relayées.

Ceci s'est réalisé au détriment du relais effectif d'associations qui avaient été démarchées et qui n'ont pu être relancées rapidement.

Ce travail de relance a pu recommencer depuis le mois d'octobre 2009 et tout laisse penser que « Une Option de Plus » atteindra son objectif de fin 2010, tel que précisé dans 0

1. L'équipe

Au cours de l'année 2009, 5 bénévoles ont travaillé pour l'association « Une Option de Plus » en Equateur :

- David BISMUTH : janvier 2009
- Laureline COLLET : de janvier à avril 2009
- Astrid BLOMART : de janvier à septembre 2009
- Marie DESSEAUX : septembre-octobre 2009
- Valérie CHAUVIN : depuis septembre 2009

Après le départ de David BISMUTH, Laureline COLLET et Astrid BLOMART se sont réparties le suivi des associations locales, de la façon suivante :

- Quito et les alentours (province du PICHINCHA, notamment) : Laureline COLLET ;
- Reste du pays : Astrid BLOMART.

A l'issue du bénévolat de Laureline COLLET, Astrid BLOMART est demeurée la seule chargée de mission, pendant 6 mois.

Cet événement a coïncidé avec l'arrivée d'un coordonnateur équatorien, Anibal BURGOS, contracté par la Fondation « Una Opcion Mas », chargé principalement de :

1/ Rechercher des informations sur le fonctionnement des systèmes publics et privés dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la promotion sociale et économique ;



2/ Gérer les bénévoles auprès des associations relayées ;

3/ Récupérer, auprès des associations relayées, des informations et des documents non établis en présence d'un chargé de mission.

4/ Suivre la vie juridique de l'association « Una Opcion Mas ».

Anibal BURGOS, qui travaille à mi-temps, a pu assister Astrid BLOMART dans le suivi des relations avec les associations, une fois les audits effectués.

La présence d'une seule chargée de mission sur place a montré ses limites en termes de couverture du territoire et de suivi des contacts pris avec les associations.

Une campagne de recrutement a été menée à l'été 2009, et a abouti à l'envoi en Equateur de deux nouvelles chargées de mission, Valérie CHAUVIN et Marie DESSEAUX, cette dernière n'ayant finalement pas été retenue après un mois et demi de présence.

Toutefois, un « *tuilage* » a été effectué par Astrid BLOMART vis à vis des deux arrivantes, ce qui sera désormais la règle lors du renouvellement des équipes sur place.

Si Valérie CHAUVIN avait suivi un enseignement lui permettant de réaliser une activité de travailleuse sociale, Marie DESSEAUX n'avait aucune formation spécifique dans l'un des domaines d'activité des associations relayées, soit la santé, l'éducation et la promotion socio-économique.

Une procédure de remplacement de Marie DESSEAUX a été rapidement mise en place, mais n'a pas abouti avant la fin de l'année 2009.

2. Le relais

2.1. Les critères

Les critères de relais, tels que définis au cours de l'année 2008, ont été encore précisés en 2009 :

- Sur la définition de « promotion socio-économique » : ce vocable est associé aux activités génératrices de revenus mises en place par les associations, fondations ou initiatives en Equateur, au profit de minorités sociales ou de franges de la population, frappées de difficultés d'adaptation ou de problèmes économiques : à ce jour, les activités relayées sont celles relatives à l'insertion sociale des personnes handicapées ou de personnes appartenant à des minorités ethniques ou frappées d'ostracisme et d'isolement.
- Sur l'ancienneté des associations à relayer : la tendance à relayer des associations existant depuis de nombreuses années s'est confirmée, avec une moyenne d'existence de 8 ans pour les associations relayées.

On constate néanmoins que des projets novateurs ont pu être intéressés par le relais proposé par « Une Option de Plus ».

Il a été décidé de ne pas faire suite à ces demandes, dans la mesure où les activités du projet n'auraient pas encore été concrétisées.

Le relais de « Une Option de Plus » ne sera donc offert qu'aux associations qui peuvent démontrer répondre de manière pertinente à un besoin avéré de la population, sans nécessairement de condition de durée, mais avec un recul suffisant pour démontrer ladite pertinence.

- Sur la taille des associations à relayer : ce critère, qui n'avait pas été défini en 2008, a été circonscrit en 2009.

Sont relayées :



Une Option de Plus

1. les associations, fondations ou initiatives en Equateur, dont le budget total ou global n'excède pas, sur les trois dernières années, la somme de 150.000 USD par an ;
2. les projets ou actions des associations, fondations ou initiatives en Equateur qui ne répondent pas au critère sus-décrit, dont le budget spécifique attaché au projet ou action concerné par le relais n'excède pas 150.000 USD par an.

Ces plafonds ont pour vocation de permettre à des associations d'envergure, dépendantes principalement des financements de l'Etat, de lancer de nouvelles initiatives qui ne survivraient pas sans l'appel à l'aide nationale ou internationale du secteur privé et des ONG.

- Sur les influences inspirant les associations : ont été écartées les associations prosélytes ou politiquement orientées. En revanche, compte tenu du contexte religieux équatorien (90 % de la population est catholique), aucun critère de laïcité stricte n'a été promu en condition du relais.
- Sur l'existence d'un relais effectif sur Internet des associations concernées : l'existence d'un site internet n'est nullement rédhibitoire.
- Sur le respect de la Charte Externe : la Charte Externe a été remodelée en 2009 afin d'insérer, de manière plus explicite, des obligations reposant tant sur « Une Option de Plus » que sur les associations relayées. Parmi ces obligations figurent notamment :

*** Ne pas exiger des volontaires ou donateurs d'autres conditions et contreparties que celles préalablement et expressément déterminées en accord avec l'Association Une Option de Plus.*

*** Transmettre à l'Association Une Option de Plus, de manière régulière et complète, et à tout le moins une fois par an, à compter de la signature de la présente Charte Externe, les informations nécessaires sur l'évolution, le fonctionnement et l'actualité du projet ou action relayé.*

Le non-respect de cette obligation, comme de toute autre obligation visée dans la Charte Externe, entraîne la fin immédiate du relais proposé par « Une Option de Plus ».

2.2. Nombre et répartition

Au 31 décembre 2009, 23 associations étaient relayées effectivement sur le site, sur 75 relayables.

Ce dernier nombre est moins important que l'année précédente, compte tenu des précisions apportées aux critères de sélection qui ont entraîné la mise à l'écart de certaines associations.

Fig. 1 : répartition des associations par domaine

(*)	Santé	Education	Promotion socio-économique
Associations relayables en 2009	38	48	12
Associations relayées au 31/12/2009	12	17	3

(*) certaines associations agissent parfois dans plusieurs domaines : nous les avons volontairement comptabilisées dans chaque catégorie concernée, ce qui explique la différence entre le nombre total des associations figurant dans ce tableau et celles réellement démarchées.

Fig. 2 : répartition géographique des associations

Province	Associations démarchées	Associations relayées
Azuay	6	0
Cañar	5	2
Cotopaxi	5	2
Chimborazo	4	1
El Oro	3	1
Esmeraldas	4	0
Guayas	5	1
Imbabura	6	1
Loja	7	1
Los Rios	1	0
Manabi	10	6
Pastazas	1	0
Pichincha	8	5
Santa Elena	3	2
Santo Domingo	1	0
Tungurahua	6	2

Compte tenu du manque d'effectif sur place, l'année 2009 a connu une chute importante du nombre d'associations démarchées, ce qui a coïncidé avec le souci de « Une Option de Plus » de se concentrer sur la qualité de ses audits et de ses relations avec les associations, fondations ou initiatives relayées.

2.3. Les modalités

En 2009, le relais de l'association, fondation ou initiative était effectué sur le site, lorsque :

- la fiche de renseignement, document rempli par le chargé de mission et éventuellement l'association concernée, était suffisamment renseignée ;
- une fiche d'identité, reprenant les principales informations relatives à l'association et validant le sérieux de l'audit effectué par « Une Option de Plus », était dressée ;
- les besoins de l'association concernée avaient été identifiés, au moins pour partie, sans nécessairement avoir été formulés.

A cet égard, des fiches de besoin, mises en place à la fin de l'année 2008, ont été créées afin d'être remplies par les associations.

La responsabilité confiée aux associations s'est avérée rapidement constituer un problème, dans la mesure où les associations ne renvoyaient que rarement ces fiches de besoin, toujours avec retard et généralement incomplets.

Il a été décidé, pour le futur, de procéder au remplissage de ces fiches de besoin, lors de l'audit effectué par le chargé de mission et d'ériger leur existence en condition de l'ouverture d'une page dédiée à l'association concernée, sur le site internet www.uneoptiondeplus.org,

- des photos au sein de l'association avaient été prises ;
- un résumé de l'association avait été rédigé et validé par l'association concernée.



Sont mis en ligne sur le site :

- le résumé,
- la fiche d'identité
- les photos,
- les fiches de besoins ou, à défaut, les besoins formalisés par l'association (uniquement pour les relais effectués en 2009),
- les documents complémentaires transmis par l'association,
- l'actualité dont l'association fait part à « Une Option de Plus ».

Cette mise en ligne, qui n'est actuellement réalisable que par l'administrateur du site, va prochainement être possible pour d'autres intervenants, tels que les chargés de mission.

L'ensemble des éléments mis en ligne est traduit en Anglais, en Allemand, en Espagnol et en Français, le site étant décliné dans ces quatre langues.

2009 a vu se développer un réseau fiable et important de traducteurs bénévoles.

De nouveaux traducteurs vers l'allemand et espagnol sont encore recherchés, l'actualisation du site dans ces langues étant plus lente que pour l'anglais et le français, dans la mesure où les traducteurs sont moins nombreux.

3. Les retombées du travail effectué

Du fait de l'absence de salarié permanent en France, les bénévoles se sont multipliés au poste de chargé de communication, sans apporter de plus-values notables à la diffusion des actions de « Une Option de Plus ».



Une Option de Plus

2009 a donc constitué une année difficile en terme de relayabilité des besoins formulés par les associations.

La structure même du site internet rend parfois mal aisé la recherche de l'information.

Des travaux sur ce point sont en cours, notamment avec la simplification des pages ONG (moins d'onglets vides) et la création d'un menu « Besoins » dans lequel seront logés toutes les demandes des ONG, ainsi plus facilement accessibles et lisibles

Afin d'accroître sa visibilité, « Une Option de Plus » a essayé de multiplier son référencement sur des sites internet et a créé des liens étroits avec des associations dont les objectifs sont similaires, en tout ou partie, ou convergents avec ceux de « Une Option de Plus ».

Fig. 3 : liste des relais au 31 décembre 2009

Partenaires	Sites internet de référencement	En attente
Surpacifico School	www.idealist.org	GRAF
Pichincha Spanish School	www.wwo.fr	Val'info
Pachawawa	www.ammado.com	Econexiones Unidas
Volunteer South America	www.volunteersouthamerica.com	
Idealist.org	www.coordinationsud.org	
Independent volunteer	www.facebook.com	
IDEAL	www.paris.fr	
La Guilde	www.la-guilde.org	
CIELO		
Planet NGO		
ITS		
REIMS Management School		
Institut des Hautes Etudes d'Amérique Latine		

Malgré une communication amoindrie, le site a connu des hausses de fréquentation importantes, surtout à la fin de l'année 2009.

Fig. 4 Tableau des fréquentations du site internet

Mois (année 2009)	Nombre de visites (moyenne par jour)
Janvier	94
Février	96
Mars	101



Une Option de Plus

Avril	78
Mai	84
Juin	104
Juillet	112
Août	115
Septembre	106
Octobre	113
Novembre	169
Décembre	163

Face à l'absence de posts et malgré l'intérêt d'un livre d'or, voire d'un forum, l'idée de l'interactivité du site a été abandonnée, compte tenu de la complexité à l'animer mais également de sa pertinence.

Au sein des associations concernées, aucun système de reporting n'a été mis en place, qui permette d'identifier l'aide dont aurait pu bénéficier l'association concernée et qui aurait pour origine l'action de « Une Option de Plus ».

A cet égard, rares sont les retours des associations.

Compte tenu de l'absence de politique efficace de gestion des dons matériels et financiers, « Une Option de Plus » s'est orientée, dès le début de l'année 2009, vers le relais privilégié des besoins humains.

En effet, malgré les souhaits des membres fondateurs, aucun établissement public ou privé n'a été démarché de manière sérieuse en 2009, en vue de créer des partenariats avec les associations relayées, principalement par manque de temps et de régularité du travail de l'équipe française (animateur et stagiaires bénévoles).

Les fiches de besoins humains ont été reproduites, peu ou prou, sur divers sites internet de diffusion de petites annonces pour volontaire.

Faute d'une personne dédiée à ce travail, cette diffusion reste encore trop confidentielle.

Néanmoins, la multiplication des candidatures, particulièrement en fin d'année 2009, a permis de démontrer qu'il existait une manne importante de personnes motivées, susceptibles de réaliser des

bénévolats au sein des associations relayées, et de prendre à sa charge, par la suite, le relais, dans le pays du bénévole, de l'action de l'association concernée.

Fig. 5 Tableau des candidatures à bénévolat

Association concernée	Nombre de candidatures en 2009	Candidatures retenues en 2009
Ahuana	2	0
AMI – Amigos de la Vida	1	0
Essor Ecuador	2	0
Fandis / Reneup	1	1
Fuente de Vida	9	0
Jovenes para el Futuro	12	2
Ludothèques San Vicente	12	2
Melvin Jones	1	1
Prevensud	1	1
Pujili	14	0

Ce suivi dépend beaucoup de la présence de « Une Option de Plus » au retour du bénévole, ce qui n'est pas encore systématisé.

En revanche, la gestion de bénévoles à l'étranger est une tâche ardue pour laquelle « Une Option de Plus » a décidé de n'intervenir qu'en soutien des associations locales.

« Une Option de Plus » n'est donc pas une association « apporteuse » de main d'œuvre bénévole, mais reste dans son rôle de relais des besoins des associations locales, en apportant des informations et un suivi ponctuel aux bénévoles.

Des outils de suivi et d'évaluation des bénévoles et des séjours au sein des associations ont été mis en place et Anibal BURGOS a été chargé de gérer, au quotidien, les relations avec les bénévoles, en cas de besoin ou de difficulté.

Les premiers retours sur les bénévolats au sein des associations parviendront en 2010.



Ponctuellement, et face au manque de réactivité, par Internet, d'un certain nombre d'associations, « Une Option de Plus » a tenté une expérience de bénévole chargé de former les dirigeants d'association à l'usage d'internet.

Un étudiant canadien, Chad Krayenhoff, s'est rendu au sein de l'association ADESPORO : l'expérience a été concluante et « Une Option de Plus » en visage de la réitérer en 2010.

Le renforcement des liens entre « Une Option de Plus » et un « noyau dur » d'associations en Equateur a consolidé la pertinence de l'action menée et de la réflexion générée, au sein des associations, face aux difficultés et blocages identifiés au cours des audits.

Ce rapprochement a également démontré que le chargé de mission constituait le poste-clé en Equateur, dans la mesure où il est garant de la qualité de la relation entre « Une Option de Plus » et l'association relayée.

Le poste de coordonnateur n'a pas démontré toute sa pertinence en 2009, de sorte que ses fonctions seront revues début 2010.

Le réseau entre les associations n'a pu être développé qu'à travers la mention, au cours des audits, de l'existence d'associations similaires dans des localisations différentes.

Les chargés de mission semblent ne pas avoir insisté sur l'utilité pour les associations situées dans des zones géographiques différentes mais œuvrant très exactement dans le même domaine (en particulier, les associations concernant les personnes handicapées, particulièrement démarchées par les deux premiers volontaires), de travailler de concert.

Néanmoins, le constat, similaire à celui de 2008, est que la mise en réseau est vue avec défiance par les Equatoriens, qui semblent penser que les autres associations viendront puiser dans leurs expériences et dans leurs contacts une ressource qui viendrait atténuer l'impact de leur propre travail et tarir leur financement.

Une réunion de l'ensemble des associations relayées au cours d'une conférence, au cours de l'année 2010, est envisagée.

4. Les blocages

4.1. L'absence d'équipe stable en Equateur

Les difficultés de recrutement et de maintien d'une équipe stable de chargés de mission en Equateur ont complexifié le rendement de « Une Option de Plus » en 2009.

Le renouvellement des équipes sur une base annuelle permet de remédier, de manière modérée, à cette précarité, liée avant tout aux conditions de travail sur place proposées à ce jour à une population francophone d'Europe occidentale.

A moyen terme, il conviendra de recruter principalement des Equatoriens, afin d'économiser le temps d'adaptation nécessaire aux codes et cultures locaux, qui prend le pas de façon incontestable sur le temps effectif de travail des chargés de mission actuels.

4.2. Le relais de certaines associations sur le site a parfois été effectué sans que les conditions de relais ne soient toutes réunies.

En effet, pendant 6 mois, l'importance du travail à effectuer par la seule chargée de mission sur place ne lui a pas permis de retourner régulièrement dans les associations concernées pour obtenir les informations manquantes.

Compte tenu de l'irrégularité des communications avec lesdites associations, il a été convenu que, de manière dérogatoire, le relais de nouvelles associations serait effectué, même sans l'obtention de fiches de besoin dûment régularisées.

A ce jour, de nombreuses associations en sont restées à des formulations de principe, ce qui nuit au relais efficace desdits besoins.

4.3. Absence d'actualité et de relations régulières avec les associations

Malgré les efforts des chargés de mission, peu nombreuses sont les associations qui ont tenu « Une Option de Plus » informée de leur actualité.

Des relances ont été effectuées aux dates phares des associations (journée nationale ou internationale relative au domaine concerné par l'activité des associations, notamment) afin d'obtenir des photos et un court résumé des événements réalisés à cette occasion.

Seules les associations Pujili et Futuro, gérant les ludothèques Nueva Esperanza et Centurion de San Vicente ont répondu.

Cette absence de réactivité est tout à fait dommageable à la publicité qui peut être effectuée via le site www.uneoptiondeplus.org celui-ci ayant plus de chance d'être référencé parmi les premiers sites selon la régularité de son actualisation.

4.4. Diffusion confidentielle et limitée du site.

Cette lacune a fait l'objet de correctifs cette année, grâce aux partenariats (échange de liens), mais également à la diffusion d'annonces sur différents sites internet.

Il conviendra de poursuivre l'effort.

4.5. Politique de communication

Le constat d'un manque de cohérence et d'efficacité de la politique de communication de « Une Option de Plus » a amené l'ensemble des membres à s'interroger sur l'adjonction de bénévoles compétents en la matière.

4.6. L'absence de financement ne permet pas de rendre l'activité de l'association plus régulière

L'association repose sur le bénévolat ce qui implique une irrégularité des apports de compétence et de temps. L'ensemble est dommageable aux associations relayées qui ne bénéficient pas d'un retour optimal sur leurs demandes.

L'absence de financement complémentaire entrave également le recrutement de salariés dont la formation permettrait d'auditer et d'analyser plus en profondeur, et sur un plus long terme, le fonctionnement des associations équatoriennes prospectées.

4.7. L'envoi de matériels en Equateur, via des organisations françaises ou étrangères autres, risque de s'avérer compliqué, du fait des taxes importantes à verser lors de l'import vers l'Equateur.

Toutefois, l'association n'a pas encore été confrontée à cette difficulté et les informations économiques précises sur ce point ne sont pas connues.

Un bénévolat de compétence sera ouvert, début 2010, afin de trouver les moyens de pallier cette carence en information et de trouver des solutions aux difficultés de financement.

Les mêmes difficultés pourraient se présenter si des financements extérieurs sont envisagés au profit des associations (frais de transfert de fonds, absence de fiscalité avantageuse...).

Surtout, la gestion des flux financiers s'est avérée complexe à mettre en œuvre pour les premiers dons.

5. Les étapes de développement prévues

5.1. Nombre d'associations relayées

Des étapes en nombre d'association relayées ont été fixées par le bureau de « Une Option de Plus » :

- fin 2010 : 35 associations relayées ;
- fin 2011 : 50 associations relayées.

5.2. Développement des équipes en France

Le recrutement d'un ou deux permanents est envisagé pour donner une assise pérenne et un rendement régulier à l'action de « Une Option de Plus ».

L'ouverture des postes dépendra non seulement des financements complémentaires obtenus, mais également des dispositifs dont il serait possible de bénéficier et qui entraîneraient une diminution sensible du coût de l'embauche (CUI-CAE, notamment).

Dans l'intervalle, il est prévu de faire un appel à des bénévoles pour les postes suivants :

- chargé de financement ;
- chargé de communication ;
- graphiste ;
- gestionnaire des besoins humains ;
- gestionnaire des besoins matériels et financiers ;
- gestionnaire de site internet.

5.3. Développement des partenariats

Par l'intermédiaire du chargé de communication et des gestionnaires de besoin, il conviendrait de multiplier les partenariats non seulement avec des sites internet de référencement, mais également avec des



organismes susceptibles de subvenir directement aux besoins des associations.

5.4. Développement dans d'autres pays

L'action de « Une Option de Plus » a démontré sa pertinence en Equateur, grâce notamment à la personnalité et à la persévérance des équipes.

Le principe pourrait donc être dupliqué dans d'autres pays andins, à compter de 2012, en fonction des financements dont « Une Option de Plus » pourra disposer d'ici cette date.

Un pré-audit sera accompli avant l'envoi des premiers chargés de mission.

Pour ce faire, la recherche de financement doit commencer dès aujourd'hui.

6. La Fondation de droit équatorien « Una Opcion Mas »

A la fin de l'année 2008, David BISMUTH, avec l'aide de Manuel BUCHELI, a permis la création de l'association « sœur » de « Une Option de Plus » en Equateur, dans la province du Manabi : « Una Opcion Mas ».

Les statuts de l'association, apparemment mal rédigés, se sont avérés limités à l'heure d'ouvrir un compte bancaire.

Des correctifs ont dû être apportés par diverses déclarations au MIES (Ministerio de Insercion Economica y Social), ce qui a pris un temps assez long.

La formalisation des changements de statuts et la sortie de l'une des membres, remplacée par Michaël NEUMAN, Président de « Une Option de Plus », n'ont pas été acceptés par el Banco del Pacifico, dans les livres de laquelle le compte devait être ouvert.



Face à ces refus incompréhensibles, il est prévu de chercher une nouvelle banque.

Par ailleurs, des difficultés sont apparues en cours d'exercice quant aux modalités de déclaration fiscale en Equateur.

Pour plus de simplicité, un comptable du Manabi, Jorge Palma, est devenu comptable officiel de l'association.

Les membres actuels de « Una Opcion Mas » sont :

- Rosi BUCHELI, présidente
- Michaël NEUMAN, directeur exécutif
- Manuel BUCHELI, secrétaire
- Monica ZAMBRANO, trésorière

Le siège social est toujours fixé au domicile des époux BUCHELI à Manta.

L'association « Una Opcion Mas » est animée par Anibal BURGOS, qui lui prête ses services à mi-temps.

« Una Opcion Mas » a vocation à succéder à « Une Option de Plus » dans le travail de terrain et de relais des associations.

7. Les réflexions en cours

7.1. L'effectivité du relais des besoins humains

Afin que les besoins humains soient relayés de manière plus effective, il conviendrait de mettre en place divers types d'action :

- une multiplication des supports de diffusion

A ce jour, seuls quelques sites, en langue française et anglaise, sont utilisés pour diffuser des annonces. La recherche d'autres sites doit mener à une diffusion plus large, qui devra être prise en charge par le permanent ou le gestionnaire de besoins humains.



- une diffusion plus ciblée de ces besoins, en fonction du domaine de compétences du bénévole recherche.

Pour ce faire, il convient de créer des liens entre « Une Option de Plus » et des institutions spécialisées susceptibles d'être intéressées par les offres de bénévolat (entreprises, écoles, universités...).

- une diffusion multilingue.

Les traducteurs doivent être sensibilisés à l'action de « Une Option de Plus », afin de pouvoir diffuser les annonces auprès de gens les entourant.

Le travail du chargé de communication, sur le référencement de « Une Option de Plus » et sur les sites de diffusion d'annonces sera également crucial.

- un suivi plus régulier des bénévoles.

Un processus de suivi doit être mis en place par le gestionnaire des besoins humains, afin de pouvoir sensibiliser les bénévoles au développement de partenariats et de liens entre l'association qui les a accueillis et leur entourage.

7.2. L'effectivité du relais des besoins matériels et financiers : la création d'un fonds de dotation

Une réflexion doit être menée sur l'effectivité du relais des besoins matériels et financiers.

Aucun effort particulier n'a été fourni en ce sens, en 2009.

Les causes de blocage concernant ces besoins sont connues.

Les façons d'y remédier existent : l'information passe par l'échange d'expériences avec les organismes qui réalisent des activités similaires depuis un certain temps.



Le développement de solutions à ces besoins passe par l'environnement le plus connu des animateurs de « Une Option de Plus », à savoir : la France et l'Equateur.

En France, deux moyens sont à ce jour envisagés :

- la création en France d'un fonds de dotation, ou la transformation de l'association « Une Option de Plus » en fonds de dotation

Ce nouvel outil juridique permettrait, via la capitalisation de fonds, de faire profiter les associations de financement, fonctions avant tout des projets qui seraient présentés.

Cette structure peut être lourde à gérer.

- l'appel aux dons, via l'association « Une Option de Plus » et l'attribution de bourses aux projets relayés.

En Equateur, la mutualisation des besoins des associations pourrait permettre d'obtenir, à moindre coût, les matériels recherchés par des associations.

7.3. La communication

L'absence de communication régulière de l'association doit être palliée. Il convient de repenser les modalités de diffusion de l'action de « Une Option de Plus », notamment via :

- la refonte de la charte graphique ;
- la création et la diffusion d'éléments d'information (plaquette, flyers) ;
- l'animation d'un compte Facebook ;
- la création d'une Newsletter, qui pourrait être trimestrielle ;
- une présence plus importante et plus régulière auprès des sites à forte fréquentation ;
- une présence auprès des institutionnels français, équatoriens et étrangers ;
- un site internet plus lisible et plus pertinent.



7.4. L'ouverture de l'adhésion

Dans le cadre de la recherche de nouveaux financements, en sus des demandes de subvention qui risquent d'être freinées par la situation économique actuelle, l'adhésion va être ouverte en 2010. Elle sera accessible principalement via le site internet.

8. Les comptes 2009

Au 31 décembre 2009, le solde du compte bancaire de l'association s'élevait à 4.936,05 €.

Les cotisations versées par les membres se sont élevées à 12.000 € sur l'année, divisée comme suit :

- Arlette NEUMAN : 300 €
- Catherine NEUMAN : 300 €
- Michaël NEUMAN : 9.600 €
- Caroline COUTURE : 1.800 €

9. Le budget 2010

A ce jour, l'association ne bénéficie d'aucun financement privé ou public, hormis les cotisations des membres fondateurs de l'association. Dans l'attente de l'obtention d'un tel financement, le budget est maintenu à hauteur de 12.000 €.

Une Option de Plus – Prévisionnel 2010

Dépenses			Recettes			
Nature	Montant (en €)	%	Origine	Montant (en €)	Acquis / Sollicité	%
1. Ordinateur portable	500	1,38657793	Ressources privées	12000	A	33,2778702
			Participation des bénévoles		A	
2. VSI			Bailleurs de fonds privés	7000	S	19,412091
a. Billet d'avion A/R	1250	3,46644481				
b. Indemnités	1700	4,71436495	Valorisation de la coordination	5000		13,8657793
c. Forfait logement	1050	2,91181364	Apport de partenaires français	1560	A	4,32612313
d. Forfait nourriture	800	2,21852468	Subventions de l'état (contrat aidé)	10500	S	29,1181364
e. Forfait déplacement	350	0,97060455				
f. Forfait Internet	200	0,55463117				
g. Assurance et sécurité sociale	850	2,35718247				
h. Frais de visa	100	0,27731559				
3. Frais du bénévole en Equateur	4200	11,6472546				
4. Personnel en France (*)	17500	48,5302274				
5. Frais d'internet	360	0,99833611				
6. Frais d'électricité	500	1,38657793				
7. Coordination	5000	13,8657793				
8. Frais de communication	300	0,83194676				
9. Frais d'impression	400	1,10926234				
10. Divers et imprévus	1000	2,77315585				
TOTAL	36060	100	TOTAL	36060		100

(*) Salaire d'un permanent envisagé pour 2010 : 1700 € bruts par mois, soit 2.500 € avec charges patronales prévu à compter du mois de juin 2010